



Communiqué de presse

L'allée des tilleuls d'Arçon en très grand danger d'abattage

Arçon, village du Haut Doubs de 950 habitants possède une allée de 15 arbres remarquables composée de tilleuls et de marronniers dont certains pluri centenaires, menacés d'abattage par une décision de la commune qui invoque tantôt la sécurité, tantôt le coût d'entretien, tantôt le bénéfice du projet alternatif.

L'allée des tilleuls est un ensemble unique d'arbres de grande taille aux formes variées qui offrent une ombre généreuse pendant la saison estivale et abritent une biodiversité très riche. Elle incarne l'âme et l'identité du village, dont les représentants mesurent mal la perte que constituerait sa disparition, même en les remplaçant par un alignement de jeunes tilleuls qui ne retrouveront pas un tel volume avant plusieurs siècles, privant plusieurs générations de ses bienfaits.

L'association locale de protection de la nature et du patrimoine a pris la défense de l'allée des tilleuls depuis 2021 au cours d'un épuisant marathon judiciaire qui est en train de tourner à la tragédie. La première autorisation d'abattage donnée en 2021 a été retirée sous la menace d'un recours, la seconde autorisation s'appuyant sur un diagnostic de l'ONF a été suspendue en référé car l'expert ONF ne démontrait pas la dangerosité invoquée. Qu'à cela ne tienne, une troisième autorisation a été instruite par le préfet en 4 jours pour autoriser l'abattage dès le 25 février, sous le prétexte d'éléments d'expertise nouveaux apportés in extremis. Tout est en place pour un abattage avant la saison de protection des oiseaux, le tout dans une opacité et un refus du dialogue portés à leur sommet.

Cela se passe dans un pays qui s'est doté en 2016 d'une loi qui protège les alignements d'arbres dans les villes et le long des routes. Or on assiste à un renversement des priorités, l'article L350-3 du code de l'environnement, censé protéger les arbres, étant exploité jusqu'à la corde dans ses multiples dérogations interprétées par les édiles avec une grande largesse.

L'allée des tilleuls d'Arçon est emblématique déjà pour sa richesse exceptionnelle, mais aussi parce qu'elle permet au maître d'ouvrage qui veut abattre les arbres d'user de tous les biais de

raisonnement qui mis bout à bout conduisent à une décision radicale. Les membres de l'association ont réagi au début de façon émotionnelle, mais tout au long de ce parcours chaotique ils ont beaucoup appris sur les arbres, leur physiologie et les chances de les protéger.

- Le nombre d'arbres fragilisés au point de justifier un abattage du tronc se compte sur les doigts de la main, car pour tous les autres il existe des interventions plus légères permettant de les sécuriser et prolonger leur vie pour des décennies.
- Si des arbres doivent être abattus il est tout à fait possible de replanter de jeunes arbres dans les espaces libérés, certains l'ont fait avec succès, on peut citer le cas de l'allée du Château à Meudon (92).
- Si l'allée d'arbres est allégée par quelques abattages rendus nécessaires, son esthétique est préservée car c'est une composition très libre qui s'est constituée en plusieurs étapes et quelques renouvellements, depuis les tilleuls les plus anciens plantés au début du 18ème siècle.
- Le projet alternatif de replanter un alignement régulier de jeunes arbres a beau se targuer de compenser la biodiversité existante, cette vision ne résiste pas à l'observation de la réalité.

Autant il est bienvenu de planter des arbres là où il n'y a rien, autant lorsqu'on a la chance inouïe d'avoir de grands arbres encore en bonne santé par rapport à leur stade de développement, leur préservation doit être une priorité absolue, en faisant ce qui est nécessaire pour les entretenir avec délicatesse et enlever régulièrement le bois mort.

Faut-il parler de l'allée des tilleuls d'Arçon au présent ou au passé ?

Le moment de vérité est imminent. Les tribunaux pourront-ils les sauver encore une fois en rappelant la loi ? C'est trop aléatoire car on n'est pas dans du droit bien établi. Les habitants d'Arçon se sentent impuissants et isolés : un large mouvement de solidarité massif et très visible serait la meilleure assurance-vie pour ce patrimoine précieux et rare qui mérite de devenir une des fiertés du département et de la région.

Si vous pouvez aider ou soutenir les défenseurs de l'allée des tilleuls d'Arçon, par vos expériences, vos relations, votre engagement personnel, ne tardez pas, c'est une question d'heures.

Arçon le 25 février 2023

Contacts :

Arçon Nature et Patrimoine : Christine STUMPF - 0771699427 -

arcon-natureetpatrimoine@outlook.fr

FNE 25 : Gilles BENESE - 0612121874



